

AIX POUR tous



avec **Alexandre Medvedowsky**



PARTI SOCIALISTE



FAIRE D'AIX UNE VILLE POUR TOUS

par **Alexandre Medvedowsky**

Les 9 et 16 mars prochains vous allez choisir votre Maire et l'équipe municipale en charge des intérêts d'Aix et des Aixois.

Au-delà des querelles politiciennes, cette élection va dessiner, pour les années à venir, les nouveaux contours de notre ville en matière économique, environnementale, culturelle et sociale.

Votre choix sera donc décisif.

Vous devez vous déterminer en toute connaissance de cause, sur la base d'un projet et non sur un simple catalogue de mesures démagogiques telles que celles promises par Maryse Joissains en 2001 et non réalisées.

UN PROJET POUR AIX

L'ambition du projet que nous vous proposons est de mettre un terme à la dégradation de notre qualité de vie (pollution, asphyxie, temps de transport en hausse, insécurité, saleté) par une autre politique de développement à haute qualité environnementale.

Il est d'autant plus temps d'agir rapidement que l'absence totale de perspective et de projet de l'équipe en place porte aussi atteinte aux fonctions traditionnelles de notre ville, notamment la justice et l'université dont les positions sont aujourd'hui fragilisées.

“
**Le temps
du changement
est venu**”

Aix est par ailleurs une ville fracturée, une ville à plusieurs vitesses. Il nous appartient de stopper ces dérives.

Cela passe par le respect de vos droits fondamentaux que sont l'accès au logement, à l'emploi, à l'éducation, à la santé, à la

culture mis à mal par la majorité présidentielle dont se réclament les deux autres listes de droite.

Nous voulons une ville pour tous où l'on cesse d'opposer le centre-ville, les quartiers et les villages, les bien logés, les mal logés et les exclus, les jeunes, les familles et les personnes âgées, les associations « amies » et les autres, les grands acteurs culturels et les plus petits.

Voilà notre ambition car le temps du changement est venu.



UNE EQUIPE POUR CHANGER LA VILLE AVEC VOUS

Je suis aixois et j'aime notre ville passionnément. Pour conduire le changement indispensable, j'ai rassemblé autour de moi une équipe d'hommes et de femmes de gauche et de la société civile représentative de la diversité de notre ville.

Ce qui nous réunit ? L'amour d'Aix, la compétence, fruit de nos expériences professionnelles, la cohérence de nos propositions.

L'équipe Joissains-De Peretti-Genzana-Salord élue en 2001 a fait la preuve de son incapacité à gérer notre ville.

Il nous faut mettre un terme à la gestion clanique pratiquée depuis 7 ans, qui fonctionne au profit de quelques-uns et ignore vos besoins et les problèmes auxquels vous êtes confrontés. Aix a maintenant besoin de compétence et de cohérence et nous avons besoin de vous pour conduire ce changement.

SOMMAIRE

Démocratiser la vie municipale	4
Faire du logement un droit réel pour tous	6
Développement économique et emploi	8
Agir pour la solidarité, L'égalité et la justice sociale	10
Développer un véritable service public de la petite enfance, améliorer la qualité de la vie scolaire	12
Jeunesse, vie étudiante : choisir la vie, bouger la ville !	14
Environnement, écologie et cadre de vie	16
Aménagement urbain et transports	18
Aix-en-Provence, ville de culture : diversifier et partager	20
Aix pèr tôtei - Aix per totei	24
Une politique qui sera mise en œuvre Sans augmentation de la pression fiscale	25
Une politique ambitieuse pour le sport	26
Mieux assurer la tranquillité des citoyens et la sécurité publique	28
La place du pôle judiciaire dans notre ville	30
Renforcer les liens entre la ville et l'université	31
Communauté d'agglomération du Pays d'Aix (CPA) : une plateforme commune	32
La liste Aix pour tous	34
Réunions publiques de la liste Aix pour tous	36

Pour plus d'informations sur toutes ces thématiques, consultez notre site internet
www.aix-pour-tous.fr

DEMOCRATISER LA VIE MUNICIPALE

Une action municipale moderne ne peut se concevoir sans la participation effective des habitants. L'élection au suffrage universel direct des représentants municipaux n'équivaut pas à « un chèque en blanc ». Nous voulons redonner sens à l'action collective, veiller à une meilleure articulation entre démocratie représentative et participative. Replacer le citoyen au cœur de la gouvernance municipale en lui donnant enfin voix au chapitre et un véritable pouvoir de décision.

Cette exigence de démocratie commence au niveau des quartiers. Le rôle des Mairies annexes y sera renforcé. Elles s'adosseront à des **Conseils de Quartier**, représentatifs des citoyens, et disposeront de budgets propres pour réaliser des projets locaux. Les Conseils de Quartier pourront également saisir directement le Conseil Municipal pour lui soumettre des propositions. Des réunions publiques de compte rendu de mandat seront organisées chaque année.

Mais c'est, plus largement, toute l'action municipale que nous voulons démocratiser.

Les projets municipaux seront systématiquement déve-

loppés et mis en œuvre en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés. Pour les plus importants d'entre eux, la possibilité légale d'organiser des **référendums locaux**, à l'initiative de la mairie ou de 20% des électeurs, pourra être utilisée.

Un site Internet municipal permettant une expression citoyenne permanente sera ouvert. Des commissions extra-municipales seront mises en place. Le développement de la vie associative sera favorisé. De multiples instances de concertation et de dialogue seront créées ou revalorisées.

• **Un Comité consultatif des usagers des services publics** municipaux permettra d'en améliorer l'efficacité.

“

Favoriser le développement de la vie associative ”

- **Un Conseil consultatif des résidents étrangers** permettra de prendre en compte leurs problèmes spécifiques et favorisera leur intégration dans notre cité.
- **Un Conseil municipal des jeunes élargi** (ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, scolarisés ou non) et doté de moyens, leur permettra de prendre la parole et de se faire entendre sur tous les sujets qui les concernent.
- **Un Conseil de la vie commerciale** permettra aux commerçants de donner leur avis sur la politique suivie par la municipalité dans ce domaine et de faire les propositions qui leur paraîtront nécessaires.



- Enfin, **le Conseil de développement**, associant des chefs d'entreprise, des responsables d'établissements scolaires, universitaires, des représentants d'associations, des syndicalistes, sera appelé à jouer pleinement son rôle. Il aura pour mission de mener une réflexion prospective sur le devenir du territoire de notre agglomération dans les dix ans qui viennent.

FAIRE DU LOGEMENT UN DROIT REEL POUR TOUS

La crise du logement à Aix-en-Provence est sans précédent et frappe de plein fouet et sans distinction l'ensemble des habitants de notre ville : jeunes et personnes âgées, familles monoparentales ou nombreuses, foyers à revenus modestes ou plus élevés... Accéder à un logement est devenu ces dernières années, le problème n°1 des aixoises et aixois. La réponse à cette crise profonde sera donc la priorité n°1 de notre équipe municipale.

La loi reconnaît le droit à un logement opposable, mais la différence entre un droit et son exercice n'a jamais été aussi grande !

Contrairement aux sept longues années d'inaction de l'équipe Joissains-Genzana-Salord, nous utiliserons tous les moyens à la disposition d'une municipalité pour, d'une part rendre disponible le foncier indispensable aux nouvelles constructions, ce qui contribuera à faire baisser le prix des terrains et d'autre part, permettre une offre de logements diversifiée et adaptée. La notion de parcours résidentiel va enfin devenir une réalité.

NOS ENGAGEMENTS SONT CLAIRS

- **Construction de 1 500 logements sociaux d'ici 2012.**
- **Remise en ordre de l'office HLM Pays d'Aix Habitat**, pour lui permettre de répondre aux missions qui sont les siennes : présence auprès des locataires, entretien, modération réelle du niveau des loyers et des charges locatives... Mise en place d'une vraie politique de mutations et d'une commission inter-bailleurs, pour répondre, au mieux, et dans des délais raisonnables aux besoins des locataires.



“ Assurer une offre de logements diversifiés et adaptés ”

- **Mise en œuvre d'un plan de rénovation des logements existants**, en concertation avec les locataires, selon un échéancier précis, en intégrant des normes et matériaux respectueux de l'environnement et économes en énergie.
- **Relance de la construction de logements intermédiaires, locatif et en accession à la propriété.**
- **Développement des partenariats avec le secteur privé**, pour garantir une certaine maîtrise du niveau des prix du m² et assurer le respect de la mixité sociale (20 % de logements à loyers maîtrisés dans tout nouveau programme).
- **Soutien aux propriétaires réalisant des travaux de rénovation** pour augmenter un parc locatif de qualité.
- **Création d'un dispositif de caution et de garantie de loyer**, complémentaire des mesures existantes.

15 000 étudiants vivent à Aix et leurs difficultés à se loger sont une dure réalité. Nous proposons la **construction de 1 500 logements étudiants** pour répondre aux besoins les plus urgents. Nous favoriserons aussi l'accès au logement libre, en instaurant un dialogue entre le CROUS, les propriétaires et les professionnels de l'immobilier pour mettre en place un **label** qui garantisse la qualité des logements et un niveau de loyer raisonnable.

POUR NOS ANCIENS

L'allongement de la vie nous concerne tous. Répondre aux attentes spécifiques qui en découlent est un enjeu majeur pour les années à venir. Nous voulons **offrir à nos « anciens » (3^e et 4^e âges), dans les établissements qui gèrent la dépendance ou les foyers logements, des logements adaptés** (en nombre et en qualité) à leur mode de vie et qui préserveront toute leur dignité sociale. Nous soutiendrons les dispositifs permettant le **maintien à domicile** et la valorisation des projets innovants de mixité générationnelle qui reste indispensable au « mieux vivre ensemble ».

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET

Le développement économique doit pouvoir être créateur de richesse, d'emplois et préserver le cadre de vie et l'environnement. Nous proposons aux aixois un autre modèle de croissance respectueux des hommes et des femmes qui contribuent à cette création.

Pour redynamiser le développement économique de notre territoire, il nous faut d'abord **libérer de nouveaux terrains pour l'implantation d'entreprises**. Avec la Communauté d'Agglomération, nous nous engageons à requalifier les zones d'activités existantes en permet-

“ Donner la priorité au développement économique des activités environnementales ”

tant ainsi de mieux utiliser le foncier. L'extension de la zone d'activités des Milles vers le secteur de l'Enfant et le prolongement de la Duranne seront accélérés.

Développer le territoire c'est aussi **favoriser la mise en réseau de la recherche, des universités, des grandes écoles et des entreprises**. Les pôles de compétitivité présents sur le territoire de la Communauté d'Agglomération seront encouragés, mais aussi incités à travailler ensemble.

Prenant appui sur le travail engagé par l'Europôle Méditerranéen de l'Arbois et les pôles de compétitivité, **priorité sera donnée au développement économique des activités environnementales**. Nous ferons d'Aix un champ d'application exemplaire de ces activités.

Nous créerons aussi une maison de l'économie sociale et solidaire, dont la vocation sera le conseil en création d'activités permettant notamment l'emploi de personnes en démarche d'insertion (développement du covoiturage, regroupement de professionnels de l'architecture et de l'habitat promouvant les habitations économes en énergie, développement de l'emploi à domicile...).

EMPLOI

Parmi les activités créatrices d'emplois, à Aix, le tourisme est insuffisamment organisé et encouragé. Nous nous proposons de **donner une nouvelle dimension à la politique touristique** :

- **la création d'un parc des expositions** pour accueillir foires et congrès toute l'année,
- la mise en place d'un calendrier d'événements et d'incitations tarifaires, associant les commerces de proximité, pour **développer le tourisme d'arrière-saison,**
- **le développement des capacités hôtelières** nouvelles et de séjours en chambres d'hôtes,
- **le renouvellement complet de la politique des villes jumelées,**
- **des échanges nationaux et internationaux plus nombreux** notamment dans les domaines économiques et culturels.

Nous privilégierons le **développement du commerce de proximité par la création d'un fonds de soutien spécifique** et une politique active de la SEMEPA d'acquisition et de location de fonds de commerce en centre ville à des prix raisonnables.



Enfin, **l'agriculture doit rester une activité économique à part entière.** Fragilisée par le développement urbain, elle doit donc être soutenue. Nous avons la chance de pouvoir compter à Aix sur une production de produits agricoles de qualité (vin, huile d'olive, fruits et légumes...). Nous assurerons, avec les professionnels de l'agriculture, **la promotion des produits de notre terroir, en privilégiant les productions biologiques** et respectueuses de l'environnement. La fête de la gastronomie provençale sera étendue à l'ensemble des quartiers et villages de la commune. Nous implanterons de nouveaux marchés bio.

“ **Tourisme, agriculture, commerce : créer des emplois** ”

AGIR POUR LA SOLIDARITE, L'EGALITE ET LA JUSTICE SOCIALE

Aix a la réputation d'être une ville riche. La réalité est bien plus contrastée. S'il existe d'importantes richesses et de hauts revenus, la pauvreté, la précarité et l'exclusion touchent de nombreux aixois, particulièrement les jeunes, les femmes isolées, les personnes âgées. On compte plus de 10 000 chômeurs sur le bassin d'emploi de la ville. Et, pour 1 ménage sur 10, le revenu fiscal moyen par adulte est de 430 euros par mois seulement.

Il faut répondre à cette urgence sociale que le désengagement croissant de l'Etat ne cesse d'aggraver.

Une municipalité a des responsabilités en matière de pouvoir d'achat. Nous prendrons les nôtres par une **politique de tarification des services municipaux tenant compte des revenus** (transports, cantines scolaires, équipements culturels et sportifs...) : réduction significative pour les usagers à faibles revenus, exonération pour les bénéficiaires du RMI, de l'API, du RMA et les jeunes inscrits à la Mission Locale, gratuité des transports scolaires. Les mesures que nous prévoyons en matière de logement contribueront également à préserver et à améliorer le pouvoir d'achat des familles.

Une municipalité a ensuite le devoir de **développer et d'améliorer l'ensemble des services publics** dont la collectivité a besoin. Nous nous y attacherons tout particulièrement dans les domaines de la **petite enfance, de l'éducation et de la santé** en partenariat avec le Conseil Général, mais aussi à travers la mise en œuvre des orientations suivantes :

- Développement de structures médico-sociales de proximité et d'**aide à domicile pour les personnes âgées**.
- **Ouverture de Maisons de Quartier**, co-gérées par le Conseil de Quartier, la Mairie annexe et les associations, pour permettre un **renouveau de la vie**



collective : mise à disposition de locaux, espace multiservices, organisation de formations, animations socio-culturelles, points d'accueil services publics, clubs du 3^e âge...

- **Accessibilité réelle aux établissements et aux espaces publics de la commune pour toutes les personnes handicapées**, selon des modalités définies en partenariat avec ces personnes, leurs familles et les associations concernées.



Pour mener à bien cette politique, les services municipaux et para-municipaux, administratifs et techniques, seront revalorisés (amélioration des conditions de travail du personnel, titularisation des agents à statut précaire, renforcement ou redéploiement des effectifs selon les cas, formation).

Une municipalité qui se veut solidaire devra également se préoccuper du sort de nos concitoyens les plus en difficulté et prendre des mesures concrètes pour leur venir en aide :

Nous mettrons en œuvre les moyens nécessaires pour **porter à 200 le nombre de places en hébergement d'urgence** et renforcer les capacités d'accueil en appar-

tements thérapeutiques, en résidences sociales, ainsi qu'en **appartements-relais pour les femmes battues ou isolées avec enfants**.

Dans ce cadre, **la Maison de la Solidarité sera réouverte**. Rassemblant en un même lieu les différents acteurs, elle permettra de rechercher une meilleure synergie entre eux et de mutualiser les moyens et les ressources afin de jouer pleinement son rôle.



Préserver et améliorer le pouvoir d'achat



Enfin, l'action municipale en faveur de la solidarité et de la justice sociale est inséparable de **l'action pour l'égalité et pour le respect des droits de l'homme et du citoyen**.

C'est en vertu de cette exigence d'égalité que nous nous engageons à **mettre à la disposition de la communauté musulmane un terrain lui permettant la réalisation d'un lieu de culte** décent et digne et que nous mettrons en place une **délégation municipale chargée de la lutte contre le racisme, le sexisme et toutes les formes de discrimination** (embauche, logement, établissements ouverts au public...)

DEVELOPPER UN VERITABLE SERVICE PUBLIC DE LA AMELIORER LA QUALITE DE LA VIE SCOLAIRE

La lutte contre les inégalités sociales et territoriales qui touchent, à travers les parents, les enfants dès leur plus jeune âge, exige des mesures fortes.

Mille demandes de place en crèche sont aujourd'hui insatisfaites : répondre immédiatement à cette demande ne sera pas facile, mais il est possible de le faire sur deux mandatures.

Nous augmenterons chaque année la capacité d'accueil des crèches municipales en ouvrant de nouveaux établissements, tout **en soutenant d'autres modes de garde** (crèches parentales ou d'entreprises, assistantes maternelles agréées). La Ville montrera l'exemple en créant une crèche qui accueillera les enfants des personnels communaux et intercommunaux.

- Les effectifs des Agents Techniques Spécialisés des Ecole Maternelles seront remis au niveau nécessaire.
- Nous mettrons en place une **plateforme communale de ressources et d'intervenants en milieu scolaire** (animateurs musique, danse, lecture, sport, multimédia, langues,



psychologues, psychomotriciens, diététiciens...) qui pourront être sollicités en tant que de besoin par les crèches et les écoles.

L'accès à un enseignement de qualité pour tous les jeunes aixois doit être mieux assuré. La municipalité y contribuera dans le cadre de ses compétences en prenant des mesures pour améliorer la qualité de la vie scolaire.

- **Les écoles vétustes feront l'objet d'un plan de rénovation et d'un échéancier précis de réalisation.**
- **Une politique municipale de soutien scolaire** sera mise en œuvre, à travers un service disposant de moyens propres, en partenariat avec l'Education Nationale et les associations de quartier œuvrant dans ce domaine.
- **Les plages d'ouverture des écoles communales seront étendues** pour favoriser l'accueil des enfants dont les deux parents travaillent.

PETITE ENFANCE,

- Afin de favoriser les politiques de prévention, la commune agira pour que **des médecins et des infirmières soient affectés dans les écoles primaires**, sur la base d'une évaluation des besoins réalisée en concertation avec la communauté éducative et les associations de parents d'élèves.

“ Les écoles vétustes seront rénovées”

- **Le nombre de places dans les cantines scolaires sera augmenté** pour que toutes les demandes puissent être satisfaites.
- Pour les parents avec horaires décalés, rencontrant des problèmes pour les sorties d'école ou des gardes matinales ou tardives pour les enfants de plus de 6 ans, **les associations étudiantes et associations de retraités volontaires seront sollicitées pour créer, en partenariat avec la municipalité, un service de garde à domicile agréé.**

ELARGIR TOUTES LES POSSIBILITES D'ACCES AUX SOINS

Du fait de la politique gouvernementale (franchises médicales, diminution des prestations), l'accès aux soins est de plus en plus difficile pour les populations aux revenus modestes.

Nous nous donnerons les moyens de le faciliter en organisant un réseau de concertation/coopération entre les hôpitaux publics, les centres mutualistes, la médecine de ville et les associations d'usagers pour améliorer l'offre de soins sur la ville (dispensaires et soins à domicile notamment).

Dans le même esprit, nous favorisons une coopération plus efficace entre l'hôpital public et la médecine libérale pour la prise en charge des urgences et d'un service de garde.

Un fonds sera constitué en vue de soutenir le financement d'équipements médicaux publics absents sur le pays d'Aix. Un conseil scientifique et médical sera créé afin d'assister la municipalité dans les choix à opérer.

La commune aidera à renforcer les politiques de prévention en matière de santé publique : détection des risques obésité, des risques portant sur les Maladies Sexuellement Transmissibles, prévention des conduites addictives (usage de drogue, alcool), dépistages précoces des cancers.

Elle contribuera à la création de nouveaux centres de dépistage anonyme et gratuit du Sida et de l'hépatite.

Elle favorisera et renforcera les actions de planification familiale, d'information sur la contraception et l'IVG, notamment en direction des mineurs.

Elle défendra résolument le maintien en activité des centres de Sécurité Sociale menacés de fermeture comme celui d'Encagnane (Mansard).

JEUNESSE, VIE ETUDIANTE : CHOISIR LA VIE,

La jeunesse représente une partie très importante de la population aixoise, plus encore si on y ajoute les quelques 30 000 étudiants qui fréquentent nos universités et tentent pour certains de vivre à Aix. Cette frange des Aixois a trop souvent été négligée alors qu'elle constitue notre avenir. Une ville à visage humain ne peut ignorer plus longtemps une de ses composantes fondamentales. C'est pourquoi la jeunesse sera une priorité absolue dans les orientations et les choix de notre politique municipale.

Accès à la culture et aux loisirs, éducation, santé, solidarité, sports, logement, transport, formation et emploi sont autant de problématiques qui seront enfin prises en compte, en concertation avec l'ensemble des partenaires concernés (citoyens, CIQ, associations, collectivités territoriales et/ou institutions).

Pour atteindre ces objectifs, nous procéderons à un **rééquilibrage des politiques municipales** tant au niveau des moyens humains que financiers.

CITOYENNETÉ ET PARTICIPATION CITOYENNE

- **Consultation permanente** des associations et mise en place de contrats d'objectifs et de moyens.
- **Mise en cohérence des structures d'aide, d'information et d'animation** (le conseil municipal des adolescents, le bureau information jeunesse, la mission locale, la Maison Aixoise de l'Étudiant, les centres sociaux...) afin de les rendre plus efficace pour les jeunes Aixois.
- **Création de médias (journal, site Internet...)** dédiés à l'information jeunesse.

BOUGER LA VILLE !

CULTURE, LOISIR, SOLIDARITÉ

- Développement d'opérations d'**aide à l'accès aux loisirs et à la culture tout au long de l'année** (extension aux 9/25 ans, pérennisation et renforcement de la carte Surf) et d'autres dispositifs (ciné des jeunes, chèques vacances...).
- **Organisation d'actions culturelles accessibles aux jeunes et aux étudiants** dans le centre ville, les quartiers et les villages sur l'ensemble de l'année (Théâtre 108, MJC Prévert, La verrière, théâtre de Verdure, salle du Bois de l'Aune, salles des fêtes, écoles d'art, lieux de plein air...).
- **Création d'une Maison des Jeunes et de leurs Cultures** dans l'ancienne MJC Bellegarde et réouverture du café théâtre de La Fonderie.
- **Création d'espace(s) santé** (fixe et/ou itinérant) d'écoute, d'information, d'orientation et de prévention sur les problèmes de santé, d'accès aux soins et soutien aux initiatives « jeunes » sur les thématiques de la solidarité et de l'humanitaire.



VIE ÉTUDIANTE

- **Réorganisation complète de la Maison Aixoise de l'Étudiant** pour en faire un véritable centre de ressources, d'échanges et de services, cogérée par les associations étudiantes représentatives.
- **Création d'un lieu de diffusion adapté aux cultures actuelles** intégrant un centre de formation dédié aux métiers techniques du spectacle et de la culture, en partenariat avec toutes les structures institutionnelles, associations du secteur et partenaires privés.

“
**La jeunesse sera
une priorité absolue**”

ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE ET CADRE DE VIE

Parce que la défense et la valorisation de l'environnement et la préservation de notre cadre de vie font partie de nos objectifs prioritaires, le développement durable sera au cœur de nos politiques. Cette démarche innovante s'appuie sur trois piliers : justice sociale, efficacité économique et protection de l'environnement, avec comme dénominateur commun la participation citoyenne qui garantit l'adaptation des mesures aux réalités locales.

Aix et le Pays d'Aix élaboreront un véritable « **contrat écologique** », à travers l'adoption d'outils innovants et participatifs :

- **Un agenda 21 local.** Cette démarche se réfère à la Déclaration de Rio (1992), au sommet de la terre (Action 21) et à la Charte d'Aalborg (1995). Elle montre que seule la voie du développement durable permet d'assurer aux générations futures développement équilibré et solidarité, répondant ainsi aux enjeux planétaires. Ses recommandations deviendront, à terme, contraignantes pour l'ensemble des activités économiques.
- **Un plan Climat** pour réduire l'effet de serre. Il aura pour objectif de réaliser, en partenariat avec les différents acteurs et professionnels du bâtiment et de l'habitat, **la rénovation thermique des bâtiments publics** existants, les nouvelles constructions selon des normes de basse consommation et en ayant recours à l'architecture provençale traditionnelle. Nous rendrons obligatoires l'isolation thermique des bâtiments et logements publics, l'intégration dans tout projet de construction de la **Haute Qualité Environnementale**. Les administrations municipales et communautaires,

ainsi que leurs équipements, seront, en la matière, exemplaires. Nous valoriserons le **recours aux énergies renouvelables** (éolien, solaire, biomasse...) dans des quartiers et groupes d'immeubles, montrant ainsi que le nucléaire n'est pas la seule alternative. Nous réaliserons, en concertation avec les habitants et les associations, des éco-quartiers.

La pollution de l'air de notre ville est parmi les plus élevées de France. Ses conséquences (asthme et allergies) dégradent considérablement la vie des aixoises et des aixois et posent un grave problème de santé publique. Nous nous engageons à informer, promouvoir et **développer des politiques de prévention.**

Nous mettrons en œuvre ces mêmes **principes d'information et de précaution pour les choix d'implantation d'antennes relais de téléphonie mobile**, comme de bornes WI-FI.

Nous travaillerons sur les problèmes liés à l'alimentation (« mal bouffe ») avec des actions spécifiques dans les crèches et les cantines scolaires (refonte des cahiers des charges en vue d'une meilleure **inté-**

“ **Penser global,
Agir local** ”

“

100 projets pour les aixois

”

gration du « bio », d'un éveil au goût et à la cuisine régionale), le **développement des jardins ouvriers et scolaires** et le soutien et la **promotion des produits locaux**, issus d'une agriculture de qualité, respectueuse des normes sociales et de l'environnement.

EMBELLISSEMENT ET PROPRETÉ DE LA VILLE

Nous engagerons une politique de rénovation et de qualité urbaine à l'échelle de la ville toute entière : centre-ville mais aussi quartiers périphériques et villages.

Parce qu'Aix est sale, **nous lancerons une politique active de nettoyage 7 jours sur 7, 24 heures sur 24** dans toute la ville. Les citoyens deviendront, par une politique d'information active, garants de cette salubrité.

Parce que la qualité de vie et de la ville est une priorité, **nous créons une délégation municipale à l'embellissement** (espaces verts, espaces publics, tags, aménagement de voirie de qualité).

Projets d'embellissement de la ville et qualité des aménagements (concours d'architectes et d'urbanistes) : **100 projets qui associent les habitants, les CIQ, les associations concernées et les écoles d'architecture.**



La mise en valeur du patrimoine (ancien et récent) et la qualité architecturale du bâti public et privé seront partout recherchées.

La valorisation du centre-ville passera par des animations culturelles (Cours Mirabeau, rues et places) et une **mise en lumière basée sur la basse consommation** (fêtes de fin d'année) généralisée à toutes les rues commerçantes. L'espace public des rues piétonnes, souvent menacé par l'extension incontrôlée de certaines terrasses ou objets marchands, sera réhabilité.

Pour **lutter contre la pollution visuelle**, une charte esthétique et paysagère, opposable notamment aux annonceurs publicitaires et contraignante pour l'obtention des permis de construire, sera adoptée. La **lutte contre les nuisances sonores** fera, elle aussi, l'objet de mesures spécifiques.

AMENAGEMENT URBAIN ET TRANSPORTS

Anticiper, prévoir, planifier, il est indispensable et urgent de définir une véritable stratégie de développement urbain pour notre ville. Nous adopterons un Schéma de Cohérence Territoriale (au niveau de l'agglomération) et un Plan Local d'Urbanisme (pour Aix) accompagné d'un Plan de Déplacement Urbain ambitieux et adapté.

Les enjeux sont importants : **stopper le mitage urbain, renforcer les noyaux villageois existants, développer la mixité de l'habitat et des activités et relancer la construction de logements** notamment autour des axes de transport performants, en veillant à leur qualité énergétique et leur protection phonique.

Aix dispose d'atouts majeurs pour assurer son développement : une gare TGV, des axes routiers majeurs, un aéroport international à proximité, une qualité paysagère exceptionnelle, une vaste agglomération (CPA) offrant la possibilité de développer et mutualiser l'implantation d'activités, de logements et de services.

La proximité avec l'agglomération marseillaise est un atout, dans le domaine universitaire, de la recherche, de l'économie, des transports publics, de la préservation de l'environnement, de la lutte contre la pollution, les deux agglomérations doivent pouvoir coopérer. Tout en renforçant leurs complémentarités, elles doivent préserver leurs identités respectives.



TRANSPORTS : METTRE UN TERME A L'ASPHYXIE

Un de nos objectifs prioritaires est de réduire la circulation automobile, source de nuisances et de pollution, en développant de manière très volontariste une offre de transports publics adaptés et des modes de transport alternatifs.

Certains projets, lourds et structurants (comme le train), nécessiteront du temps pour être finalisés. Ils doivent cependant être engagés dès à présent car l'urgence est là.

Nous nous engageons à prendre un certain nombre de mesures fortes :

- **Réouverture de lignes ferroviaires existantes au trafic voyageur** (axes nord-sud et ouest-est : Trets/Gardanne/Luynes/Aix avec un barreau sur les Milles/Gare TGV/Gare Aix Centre/ Venelles/Meyrargues/Pertuis). Un projet de Tram/Train sera mis à l'étude.

- **Implantation d'une grande gare multimodale** (au Plan d'Aillane) accompagnée de plusieurs pôles d'échange urbains secondaires situés au sud, au nord de la ville et à l'emplacement actuel de la gare routière.

D'autres projets, plus souples, seront réalisés rapidement, permettant d'apporter des solutions à court terme.

- **Création de sites propres pour les bus** (ex : sur un axe nord-sud, utilisant notamment l'ancienne RN8 au sud d'Aix, voie empruntant le tour de ville et desservant les universités, Luynes, Les Milles) et de nouveaux parkings de persuasion en périphérie (ex. : Platanes, Luynes, Les Milles, Puyricard).
- Soutien au **co-voiturage** et aux initiatives d'**auto-partage** associatif.
- Développement des **modes de transport doux comme le vélo** : pistes cyclables en direction des différents quartiers et villages de la ville mais aussi des pôles d'activités, liaisons sécurisées entre les établissements scolaires et les équipements sportifs et culturels (système de « vélo bus »).
- **Réalisation de cheminements piétons**, afin de partager et rendre accessible à tous (handicapés, poussettes...) l'espace public.
- Pour lutter contre la congestion du centre et hyper centre-ville, le nombre de **places réservées aux résidents**, ainsi qu'**aux commerçants** du centre-ville, dans les parcs de stationnement existants sera multiplié, pour libérer de l'espace en surface.



“ Réduire la circulation automobile ”

- D'autres mesures, comme **l'interdiction de la circulation de transit, l'encadrement strict des horaires pour les véhicules de livraison ou la restriction de la circulation automobile dans l'hyper centre le dimanche, la poursuite de la piétonisation**, seront proposées (après concertation avec les usagers, commerçants et résidents) pour mettre fin au tout voiture.
- **L'amélioration des différentes liaisons entre le centre-ville, les quartiers et les villages** qui composent notre ville, selon différents modes (lourds ou souples) et dans les meilleures conditions (temps, sécurité) est une vraie priorité.
- **Nous favoriserons enfin l'adoption, prévue par la loi, de plans de déplacement d'entreprise (PDE)** auprès des grands acteurs économiques et commerciaux locaux, contribuant ainsi à rendre leur développement plus éco-compatible et citoyen.

AIX-EN-PROVENCE, VILLE DE CULTURE : DIVERSIFIER ET PARTAGER

De grands équipements et des événements culturels prestigieux existent dans la ville : Cité du Livre, Grand Théâtre de Provence, Pavillon Noir, Musée Granet, Jeu de Paume et Festival d'art lyrique. Nous en garantirons le fonctionnement et la promotion car ils assurent, par la création artistique, les fondations du développement culturel et de la réputation internationale « d'Aix-en-Provence ville de culture ». Ces grands équipements construits grâce à nos impôts devront s'engager par convention à préciser leur mission sur le territoire et démocratiser leur accès. Nous favoriserons une véritable politique d'ouverture au plus grand nombre par la diversité de leur programmation, des incitations tarifaires, des projets avec les scolaires, les comités d'entreprises ou les maisons de retraite...



PARTAGER LA CULTURE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE ET DE L'AGGLOMERATION

- Un volet “**développement culturel de la vie des quartiers et villages**” sera, pour les équipements bâtis (salles des fêtes, maisons de village, bibliothèques, centres sociaux ...), ajouté aux Plans Local d'Urbanisme (PLU) et de Déplacement Urbain (PDU). L'intégration des grands équipements dans des projets d'échanges et de rencontres, misant sur la diversification des publics de la ville d'Aix et de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix, sera continuellement recherchée.

- Nous développerons en priorité **un projet culturel de proximité ancré dans chaque quartier et fédérant les associations** qui travaillent depuis des années avec des programmes artistiques de qualité dans le secteur du théâtre, de la danse, de la musique, des arts plastiques.
- Pour cela, les lieux de diffusion qui ont été laminés par le retrait des subventions de la mairie depuis sept ans, seront assurés d'un soutien pour contribuer à redonner du sens à la vie culturelle aixoise avec des **réhabilitations de salles existantes en déshérence** et à ce jour sans projet comme la salle du Bois de l'Aune, le Patio, l'espace Sextius...
- **La pratique amateur** retrouvera sa place dans ce dispositif de soutien à la formation et à la diffusion.
- **L'amphithéâtre de la Verrière (Cité du livre) sera ouvert en soirée** pour créer une animation culturelle quotidienne en complément du Pavillon Noir et du Grand Théâtre de Provence pour faire du quartier Sextius Mirabeau autre chose qu'un centre commercial.
- **Il faut rendre la vie culturelle attractive par des lieux, des horaires de transports, des tarifications plus favorables** adaptées aux attentes des jeunes, étudiants et salariés et des familles.

“
**Un projet culturel
 de proximité ancré
 dans chaque quartier**
 ”

- **Une véritable direction des affaires culturelles** définira des critères d'attribution de subventions clairs et partagés avec les acteurs de la vie culturelle pour une politique de conventionnement et de renforcement de l'évaluation.
- **La formation artistique** (Conservatoire de musique, Ecole d'art, IUT des métiers du Livre), négligée (locaux vétustes, mal dimensionnés, mal équipés et sans logements pour les étudiants) sera reconsidérée et elle aussi intégrée à la définition du PLU.

PROTEGER ET VALORISER LE PATRIMOINE

- **Le centre-ville est un patrimoine architectural qu'il faut protéger** en mettant enfin en place un secteur sauvegardé, avec une **charte du mobilier urbain** et des enseignes respectueuses des abords, des incitations à la rénovation des façades et une volonté de gestion maîtrisée des antennes téléphoniques et paraboliques. Ce patrimoine (Place de la mairie, Archevêché, quartier Mazarin, dont le cours Mirabeau) doit rester vivant **en laissant la place aux marchés et commerces de proximité** dans le respect des traditions commerçantes et sans s'ouvrir aux excès actuels

LA MEMOIRE, UN CIMENT CULTUREL

Les anciens combattants méritent reconnaissance et considération. Les associations qui les représentent mènent des actions en faveur du devoir de mémoire et font aussi œuvre pédagogique auprès des générations nouvelles auxquelles elles montrent combien la paix, la liberté, le respect et la solidarité sont nos biens communs fondamentaux. Elles doivent être soutenues pour leurs actions, de manière équitable et transparente.

“ Classer Aix au patrimoine mondial ”

des chalets de Noël. La foire aux santons a sa place au centre-ville contrairement aux manèges pour enfants qui doivent trouver ailleurs dans la ville, une place adaptée et sécurisée.

- Le patrimoine monumental existant, hors centre-ville, n'est pas valorisé. C'est le cas du **site d'Entremont** qui doit être investi par les Aixois et intégré dans un projet commun avec le Ministère de la Culture (propriétaire) car c'est aussi une richesse environnementale à découvrir, un parc exceptionnel proche du centre ville.
- **Le projet de lieu de mémoire du Camp des Milles doit être poursuivi** dans une dimension budgétaire équilibrée.
- Aix doit **revaloriser la Fondation Vasarely**, lieu unique en Europe par son architecture et par ses œuvres. Au-delà de la réalisation des travaux de sécurisation nécessaires du bâtiment, il faut encourager et orienter la **définition d'un vrai projet artistique et culturel**.

- Cette richesse architecturale d'Aix-en-Provence, de ses monuments et de son environnement avec la Sainte-Victoire, justifie une démarche de **demande de classement au patrimoine mondial** dans sa totalité. Ce classement relancera la notoriété internationale d'Aix-en-Provence et redynamisera l'économie du tourisme.



CULTURE PROVENÇALE ET LANGUE D'OC

Bien commun de tous les aixois, la promotion de la culture provençale sera, dans la ville capitale de la Provence et en Pays d'Aix, une priorité.

La présence de la langue d'Oc dans les espaces scolaires et la communication institutionnelle (affichages municipaux, messages dans les bus, noms des lignes, sites internet...) sera renforcée. Nous travaillerons aussi sur la toponymie, la signalétique des quartiers, les annonces tournantes...

Nous bâtirons, dans le parc Jourdan, un espace culturel provençal, permettant d'accueillir des spectacles. En lien avec le COL'OC et « l'Oustau de Prouvèço - Ostau de Provença », cette structure sera chargée de redynamiser la vie provençale dans sa réalité quotidienne.

Nous créerons des fêtes participatives sur la base d'une identité provençale moderne et ouverte à tous. Nous aiderons, en soutenant les associations régionalistes, la création. Basé sur la pédagogie Freinet, le réseau des écoles en langue, sera accueilli.

Une action en direction des commerçants sera proposée pour donner une visibilité plus grande à ceux qui désirent faire apparaître la langue. Avec les libraires volontaires, nous instituerons une journée du livre qui privilégiera l'édition locale, les auteurs du pays et l'expression en langue d'Oc.

AIS PÈR TÓUTEI - AIS PER TOTEI



« Ais la ciéuta reino e coumtalo » (Calendau cant X Frédéric Mistral)

« E quand chasco Prouvènço, e chasco Catalougno, aura d'aquelo sorto reconquist soun ounour, veirès que nosti vilo redevendran ciéuta. » (Frédéric Mistral)

EN LENGO NOSTRO

Vaqui dos paraulo forço impourtanto per qualifica ço que represento la vilo d'Ais per lei prouvènçau. En tres rego, troubas touto la volounta de la tiero « Ais pèr tóutei » de tourna metre l'uman, lou ciéutadan, au cor de la vilo, au mitan de l'agoura, e dóu fourum. Lei sestian dèvon èstre leis atour d'uno ciéuta e noun pas d'uno vilasso que sarié vengudo trop grosso trop lèu.

Acò passara pèr uno acioun poulitico voulountaristo d'adoubamen d'un espaci publi rendu à sa pouplacioun emé de servici publi de trio. Uno poulitico que responde i grand sujèt que tafuron lei sestian qu'an de mau pèr si louja, per barrula, per alena un èr san, pèr viéure sa vido vidanto ...

EN LENGA NÒSTRA

Sensa aquela amira la legendària beutat d'as Ais es que vanitat e pantais.

Ciutat d'art e de cultura, Ais a la responsabilitat de la capitala que deu mostrar la draia per Provença tota. Una ciutat que mete son patrimòni linguistic au tòcatòca de sa joinessa, coma de toteis aquelei que se li interèssan, au travèrs de la creacion artistica, de sei tradicions populàrias e tanben sa comunicacion comunala.

La lenga d'Oc e la cultura provençala son de liames poderós ambé leis autrei regions occitanas dau miegjorn, lo monde mediterraneu e l'Euròpa latina e de claus vertadieras per s'acarar a la mondialisacionuniformisatrutz.

Nautres as Ais farem la mondialisacion de la diversitat! Sestians, Sestianas, en 2008, ensems, FAREM de nòstra vila una ciutat !

Aix pour tous

« Aix la cité reine et comtale » (Calendau chant X Frédéric Mistral)

« Et quand chaque Provence et chaque Catalogne auront, de cette façon, reconquis leur honneur, vous verrez que nos villes redeviendront des cités » Frédéric Mistral
Voici deux paroles très importantes pour qualifier ce que représente la ville d'Aix pour les provençaux. En trois lignes est exprimée toute la volonté de la liste «Aix pour tous » de remettre l'homme, le citoyen, au coeur de la ville, au milieu de l'agora et du forum. Les aixois doivent devenir les acteurs d'une cité et non d'une ville trop grosse, qui aurait grandi trop vite.

Cela passera par une action politique volontaire de restauration d'un espace public rendu à la population et de services publics de qualité. Une politique qui réponde aux grandes questions qui préoccupent les aixois qui ont du mal à se loger, circuler, respirer un air sain, et finalement à vivre cette ville...

Sans ces objectifs la légendaire beauté aixoise n'est qu'un rêve vaniteux.

Pour nous Aix, cité d'art et de culture, a la responsabilité d'une capitale qui doit montrer la voie à toute la Provence. Une ville qui mette son patrimoine linguistique à la portée de sa jeunesse, comme, au travers de la création artistique, la cuisine, le savoir-faire, les traditions populaires et la communication municipale, de tous celles et ceux s'y intéressent. La langue d'Oc et la culture provençale constituent des liens puissants avec, les autres régions occitanes du midi, le monde méditerranéen et l'Europe latine et un vrai moyen pour contrer la volonté uniformisatrice de la mondialisation.

A Aix nous ferons la mondialisation de la diversité. Aixois, aixoisés nous ferons, ensemble, de notre ville une cité.

UNE POLITIQUE QUI SERA MISE EN ŒUVRE SANS AUGMENTATION DE LA PRESSION FISCALE

La fiscalité pèse sur le pouvoir d'achat des ménages et nous ne souhaitons pas alourdir leurs dépenses.

Nous constatons que les taux maintenus par l'actuelle municipalité étaient ceux de la municipalité Picheral-Medvedowsky, qui étaient déjà inférieurs à la moyenne nationale.

Pour réaliser notre projet, nous relançons la politique d'investissement de la commune et de la Communauté d'Agglomération, en vue de dynamiser les implantations d'entreprises, sources de richesse fiscale et d'emplois, pour lesquelles l'actuelle municipalité n'a pas prévu de nouvelles zones d'accueil.

De même, la relance de construction de logements permettra d'élargir les recettes liées aux impôts des ménages sans toucher aux taux d'imposition.

Fort d'un bon dynamisme des recettes, nous nous engageons à contenir les dépenses en prenant les dispositions suivantes :

- Les charges de fonctionnement de la Communauté d'Agglomération sont excessives (801 euro/hab. pour 608 euro en moyenne nationale) et ont augmenté de 19% pour la seule année 2005, elles seront ramenées à la moyenne nationale.
- Rationalisation des effectifs de fonctionnaires entre communauté d'agglomération et commune.

- Simplification des organigrammes des administrations communales et communautaires.
- Evaluation des politiques publiques menées par la municipalité, en vue de rechercher la meilleure efficacité, entre coûts et résultats.

Une politique draconienne d'économie d'énergie au travers d'un plan quinquennal sera menée au sein des équipements communaux, de l'éclairage public, des transports publics, en vue de diviser par deux la facture énergétique de la commune.

UNE POLITIQUE AMBITIEUSE POUR

Les aixois, quel que soit leur lieu d'habitation, leur catégorie sociale ou leur âge, doivent avoir accès aux grandes politiques publiques menées par la municipalité. Le sport, au même titre que la culture, relève de ces politiques. La dimension sportive de notre ville n'est pas à démontrer (30 000 licencié(e)s et de nombreux clubs performants), mais elle est à valoriser, développer et conforter. Notre équipe municipale est déterminée à le faire.

Nous voulons **relancer une vraie politique sportive**, car elle a, au même titre que d'autres, une influence concrète sur notre « mieux vivre ensemble ».

Favoriser l'accès de tous au sport

Le bilan de la situation actuelle dans notre ville ne fait que renforcer notre volonté d'agir. L'Equipe Magazine dans son numéro du 6 octobre 2007 a réalisé un dossier édifiant sur la situation du sport dans 37 villes françaises de plus de 100 000 habitants. Le classement qui en ressort place Aix-en-Provence à la 33^e position avec une note plus que médiocre de 8,2 sur 20. Aix se classe au : 34^e rang pour le soutien au sport de haut niveau ; 22^e rang pour la pratique sportive ; 33^e rang pour le niveau des équipements ; 25^e rang pour le budget consacré au sport et 29^e rang pour la volonté politique affichée dans ce domaine.

Le tableau ainsi dressé est sombre mais il n'a rien de surprenant. Notre ville manque de manière criante d'équipements adaptés aux différentes pratiques sportives, à quoi s'ajoutent une absence de volonté politique municipale et communautaire claire, affirmée et ambitieuse en ce domaine, un dialogue difficile avec les clubs sportifs (grands et petits) de la ville, une politique de subventions erratique et sans cohérence privilégiant les opérations de communication et de prestige (ex : tournoi de tennis Ste-Victoire) aux actions structurantes et de long terme. Aix mérite décidément mieux.

La politique sportive que nous voulons impulser passe par le **développement du sport pour tous**, de l'épanouissement physique de chacun. Cela passe à la fois par l'éducation, par des lieux de pratique et plus généralement par une volonté politique au service de ces ambitions.

LE SPORT

Pour atteindre ces objectifs, nous travaillerons dans un esprit de concertation et de dialogue avec l'ensemble des associations sportives et éducatives de notre ville.

NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- **adopter un plan de remise à niveau des équipements sportifs existants** souvent inadaptés et vétustes,
- **réaliser (à l'horizon de deux mandats) les grands équipements sportifs manquants** : une piste d'athlétisme homologuée, une salle omnisports et un grand stade,
- **favoriser l'accès de tous au sport**, par un soutien renforcé au handisport et aux clubs (petits et grands) qui travaillent dans les quartiers et villages de notre ville,
- **réaliser des espaces dédiés aux pratiques sportives et de loisirs pour les familles et les « désorganisés »** (ex : création d'un parc sportif au nord d'Aix et réaménagement des bords de l'Arc).
- **développer de nouvelles manifestations sportives, de dimensions variables** (ex : tournois inter-quartiers, inter-villages, courses cyclistes au moment des fêtes de quartiers...),
- **redonner toute sa place à l'Office Municipal des Sports (OMS)** pour en faire, à nouveau, un lieu d'échanges et d'élaboration partagée des objectifs et des moyens d'une grande politique sportive pour notre ville,
- **définir des critères d'attribution de subventions clairs et transparents**, tant au niveau municipal qu'intercommunal et intégrer la dimension communautaire pour la réalisation d'importants équipements sportifs (mutualisation des moyens, rationalisation des coûts).



MIEUX ASSURER LA TRANQUILLITE DES CITOYENS ET LA SECURITE PUBLIQUE

La tranquillité publique et la sécurité publique sont des droits pour tous. Nous veillerons à ce qu'ils soient respectés sur l'intégralité du territoire de la commune, notamment dans les quartiers et villages qui manquent cruellement de présence policière.

Nous veillerons à ce **que la dotation en effectifs de la Police Nationale corresponde aux réels besoins de la ville.** Des séances de travail régulières auront lieu entre la municipalité et les autorités chargées de la sécurité publique.

En complément **nous ferons de la Police Municipale une véritable police de proximité**, au service des citoyens, qui sera en charge de faire respecter par tous les règles de la vie en collectivité :

- **Elle veillera à faire respecter les arrêtés municipaux**, notamment en matière d'occupation du domaine public, de stationnement, de nuisances sonores, de propreté.

- **Elle sécurisera les sorties d'école**, accompagnera les personnes âgées vulnérables, visitera les différents services recevant du public, les commerçants, les chefs d'entreprise.

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), lieu privilégié de rencontre entre la Justice, la Police Nationale, les acteurs socio-éducatifs et les autorités municipales, sera dynamisé et tiendra chaque année une séance plénière publique consacrée au bilan des problématiques de sécurité.

Les conseils de quartier seront invités à se saisir de ces problèmes de sécurité, à réfléchir à des

“

Faire de la Police Municipale une véritable police de proximité

”

propositions concrètes pour améliorer la situation et à les soumettre à la municipalité.

L'ensemble de ces dispositifs sera accompagné d'une politique de prévention renforcée, par la présence dans les quartiers d'un plus grand nombre de travailleurs sociaux, la mise en place d'adultes relais et d'agents de médiation.

La préservation du lien social, par la mise en place d'animations dans les quartiers, par une **politique de solidarité active**, de **lutte contre les exclusions et les discriminations**, de respect mutuel, sera partie intégrante de cette politique de prévention



LA PLACE DU PÔLE JUDICIAIRE DANS NOTRE VILLE

Aix a toujours été un pôle judiciaire de première importance sur le plan national. Historiquement installé dans le centre-ville, il nous apparaît essentiel que cette activité puisse s’y maintenir.

L’activité judiciaire est fondamentale pour le rayonnement et l’économie de notre cité.

Aujourd’hui, **un nouveau Tribunal de Grande Instance va être construit** regroupant les principales juridictions du premier degré et comportant une chambre sécurisée.

Tous les problèmes ne sont pas pour autant réglés. Face à l’insuffisance des locaux, qui ne pourra que s’aggraver, et aux problèmes de sécurité qui se posent, **les risques de délocalisation de la Cour d’Appel (ou d’une partie) existent toujours.**

“
**Maintenir le pôle
judiciaire en centre-ville**
”

Il est donc urgent d’anticiper et de réserver immédiatement du foncier afin que toutes les Chambres de la Cour d’Appel puissent demeurer à Aix.

Cette anticipation doit concerner également la **mise à disposition de services appropriés** (parking, etc…) pour les auxiliaires et personnels de justice et les justiciables.

Par ailleurs, la question de la **compatibilité du marché avec les activités judiciaires** doit faire l’objet d’une réponse politique adaptée et d’une large **concertation avec tous les partenaires** (professionnels, usagers, habitants) afin de préserver la qualité de vie, l’attractivité du marché du centre ville, la vie économique et la sécurité de tous.

Nous restons, d’autre part, soucieux de **faciliter l’accès de tous et notamment des plus démunis, à la justice.** Dans ce cadre, nous souhaitons créer des permanences juridiques en concertations avec le Barreau et des points d’accueil pour les familles en difficultés au sein de la Maison de la Solidarité.



RENFORCER LES LIENS ENTRE LA VILLE ET L'UNIVERSITE

Les trois universités d'Aix-Marseille vont prochainement se réunir dans une Université unique. La ville d'Aix doit devenir un véritable acteur de ce projet pour demeurer une ville universitaire tournée vers une recherche de pointe de dimension internationale, une ville où la recherche stimule le développement économique et social, une ville exemplaire pour l'Europe, sachant accueillir et intégrer les étudiants à la vie de la cité et dans laquelle culture, science et nature soient trois enjeux toujours liés.

Aix-en-Provence est traditionnellement reconnue par la renommée de ses universitaires, enseignants et/ou chercheurs en droit, en économie, en lettres ou en sciences humaines.

Avec le **Centre de Montperrin** pour les cours et l'**Europôle Méditerranéen de l'Arbois** pour la recherche, ce sont les laboratoires les plus prestigieux de France en sciences de l'environnement et gestion des risques qui y sont installés depuis 12 ans.

Notre projet est de faire jouer à notre ville tout son rôle pour consolider ce nouvel ensemble universitaire et en assurer le rayonnement.

Pour les sciences dites « dures », la maîtrise des risques naturels et industriels, la préservation de notre environnement, les énergies propres et durables et la santé sont les domaines privilégiés dans lesquels l'Europôle de l'Arbois servira de pépinière féconde pour accueillir de nouvelles équipes prestigieuses. L'INRA, le CIRAD et l'IRD s'y installent déjà, à notre demande. Le Collège de France

s'est engagé à y développer l'antenne déjà en place et réputée par ses deux chaires sur le risque climatique et le risque sismique. Une école d'ingénieurs traitant des risques environnementaux devra s'y installer d'ici peu.

En sciences humaines, en droit, en lettres et en économie, l'effort sera aussi conséquent pour que la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, les laboratoires de recherche et tous les instituts (IAE, IEP, IREMAM...) continuent à servir la haute réputation d'Aix dans ces domaines. Leur implication dans la vie économique et sociale du Pays d'Aix sera favorisée.

Enfin, **le volet culturel lié au développement de l'Université est indispensable**. Notre ville doit non seulement garder la dimension qu'elle a acquise depuis de nombreuses décennies, mais elle doit devenir un des axes du développement universitaire français. Comme d'autres grandes universités, la nôtre devra sur Aix avoir ses musées, ses lieux d'échanges interactifs avec le public. Elle devra démocratiser l'accès à la



science en la portant auprès du citoyen, en y développant des conférences grand public, des débats, des ateliers de formation, des écoles de mise à niveau.

Nous voulons que l'Université prenne toute sa place dans notre cité. Qu'elle soit **une université du savoir, mais aussi de l'espoir, ouverte sur le monde extérieur** et en prise sur celui-ci.

Aix doit devenir un pôle majeur d'intelligence et de création sur le plan national.

600 ans après la création de l'université d'Aix, c'est une renaissance à la taille des enjeux du 21^e siècle qu'il lui faut.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS D'AIX (CPA), UNE PLATEFORME COMMUNE

Si les élections municipales des 9 et 16 mars prochains sont capitales pour les 34 communes du Pays d'Aix, il est indéniable que la dimension intercommunale de notre territoire jouera un rôle majeur dans le débat électoral.

Chaque candidat à la gestion municipale devra apporter des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des habitants de sa commune : comment se loger, comment faciliter les déplacements, comment assurer la protection de notre environnement et de notre cadre de vie, comment assurer une dynamique économique créatrice d'emplois...

Ces questions sont pour la plupart de la compétence de la Communauté du Pays d'Aix dans laquelle les élus municipaux seront appelés à siéger.

Il s'agit aujourd'hui de ne pas répéter les erreurs du passé fondées sur la prise de décision unilatérale de la commune centre. C'est pourquoi les candidats qui souhaitent rompre avec ce mode de gouvernance, s'engagent dès maintenant devant les habitants du Pays d'Aix à mettre en œuvre, ensemble, au sein de la Communauté du Pays d'Aix, des politiques publiques adaptées à la réalité de ce territoire et aux besoins de ses habitants.

Ces engagements, les candidats doivent les prendre aujourd'hui devant les habitants du Pays d'Aix, en toute transparence, car ces derniers doivent connaître dès à présent les choix politiques que feront leurs élus lorsqu'ils représenteront leur commune au

sein de la Communauté du Pays d'Aix.

C'est dans cet esprit que nous déclinons les engagements qui guideront notre action collective pour le Pays d'Aix de demain.

NOS ENGAGEMENTS POUR LE PAYS D'AIX

1- **Adopter un mode de gouvernance plus démocratique et transparent**, qui permette l'expression de chaque commune en associant étroitement, les maires et les élus des 34 communes mais aussi les associations locales, les comités de quartier, les syndicats, les entreprises et les citoyens de notre territoire.

2- **Placer le développement durable au cœur des politiques communautaires** avec un objectif clair de protection de l'environnement et de préservation du cadre de vie qui se traduira notamment par l'adoption d'un Agenda 21 communautaire et d'un Plan Climat.



Un mode de gouvernance plus démocratique et transparent



3- **Elaborer un Schéma de Cohérence Territoriale** (SCOT), dans les meilleurs délais, pour donner un projet de développement durable à ce territoire, assurer la cohérence des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) adoptés par les communes et permettre un meilleur équilibre entre habitat et activités économiques.

4- **Mettre en œuvre une politique foncière efficace**, dans le respect des compétences de chacun, sans laquelle les objectifs du **Plan Local de l'Habitat** (PLH) ne seront pas atteints alors qu'il est urgent de reconstituer toute la chaîne du logement (social, intermédiaire, étudiant, séniors, locatif et accession à la propriété) et ne pas compromettre l'installation de nouvelles entreprises.

5- **Donner la priorité aux transports collectifs, par l'élaboration d'un véritable Plan de Déplacement Urbain** (PDU) qui vise à offrir une alternative crédible à la place de la voiture dans les trajets domicile – travail, notamment par l'aménagement et la réouverture des lignes ferroviaires existantes au trafic voyageur et par le renforcement des transports collectifs en sites propres.

6- **Instaurer des relations normales avec les autres collectivités territoriales (Conseil régional, Conseil général, Communauté Urbaine de Marseille...)** afin de garantir la mise en œuvre des coopérations indispensables à la réalisation des projets d'intérêt métropolitain (réseau de transports, d'universités, Pôles économiques de compétitivité...)

7- **Garantir la solidarité entre les communes par des coopérations renforcées** par une plus juste répartition des richesses fiscales, afin de permettre à chaque commune de fournir à ses ha-

bitants un niveau légitime de services publics. Promouvoir l'esprit communautaire par un renforcement des coopérations entre les communes de l'agglomération et rompre avec l'hypercentralité aixoise en matière de répartition des équipements publics.

8- **Maîtriser la fiscalité locale pour maintenir l'attractivité de notre territoire pour les entreprises.** Eviter les gaspillages en assurant une maîtrise des dépenses. Ne pas créer de nouvel impôt ménage qui pèserait sur le pouvoir d'achat des habitants du Pays d'Aix.



LA LISTE AIX POUR TOUS

Alexandre Medvedowsky - PS

Chef d'entreprise, Conseiller Général, Conseiller Municipal d'Aix

Président de l'Europôle Méditerranéen de l'Arbois

Marie Josée de St Ferréol - Société Civile

Avoué à la Cour

André Guinde - PS

Vice-Président du Conseil Général, Conseiller Général, Conseiller Municipal d'Aix

Nadia Kahoul - Société Civile

Restauratrice, Présidente du GIE Euroméditerranéen

Jacques Agopian - PS

Directeur commercial, Conseiller Municipal d'Aix

Nathalie Leconte - PC

Directrice d'une association de protection des locataires, administrateur à l'Opac Pays D'Aix Habitat

Hervé Guerrera - POC

Informaticien, régionaliste

et Membre fondateur du Parti Occitan

Michele Einaudi - PS

Ingénieur d'étude à l'Université Paul Cézanne

Rémy Jean - UMS

Professeur associé à l'Université de Provence, Président d'Unis pour un Monde Solidaire.

Bernadette Lopez - Société Civile

Collaboratrice d'un service de gestion des ressources humaines

Christian Maraninchi - PRG

Commandant Retraité de la Police Nationale

Fleur Skrivan - PS

Conseillère régionale

Lucien Ambroggiani - Convergence

Infirmier

Gaëlle Lenfant - PS

Fonctionnaire territoriale

Luc Foulquier - PC

Ingénieur-chercheur

Claudie Hubert - UMS

Avocate

Daniel Nahon - Société Civile

Professeur émérite à l'Université Paul Cézanne

Marie-Josée Valeta - Les Verts

Cadre dans l'industrie aéronautique

Louis Paul - Société Civile

Commerçant

Anne Matheron - PS

Administratrice du site d'Entremont

Nordine Benlahcène - Société Civile

Fonctionnaire territorial

Chantal Davenne - Société Civile

Directrice de l'Ecole de musique du Pays d'Aix

Jacques Hamard - Société Civile

Ancien directeur départemental de l'ONF

Hélène Lecacheux - PS

Mère de famille

François Piluso - PS

Ingénieur à Cadarache

Nathalie Lesdema - Société Civile

Joueuse professionnelle de basket

Joël Dossetto - PS

Employé de Maison de retraite

Murielle Sauty - Société Civile

Directrice d'association environnementale

Jacky Lecuivre - Société Civile

PDG d'un groupe international

Shérazade Hanfoug - PS

Etudiante en droit

Jean-claude Blanchet - Société Civile

Chef d'entreprise

Monique Tottel - Société Civile

Directrice financière et D.R.H.

Stéphane Desmaison - PS

Professeur d'histoire géographie

Geneviève Hamy - UMS

Cadre dans une compagnie aérienne

Gérard Veryeras - PS

Professeur d'anglais

Anne Marie Alary - UMS

Enseignante en économie et gestion

REUNIONS PUBLIQUES DE LA LISTE AIX POUR TOUS

→ **Lundi 3 mars**

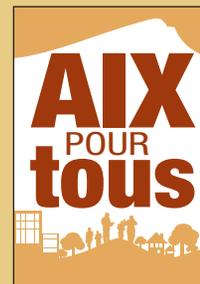
20 h 30
Salle du Bois de l'Aune
Jas de Bouffan

→ **Jeudi 6 mars**

20 h 30
Centre de Congrès
Carnot

→ **Mercredi 12 mars**

20 h 30
Centre de Congrès
Carnot



**Pour nous
contacter :**

La Fabrique,
4 av. Malherbe
13100 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 60 05 92
www.aix-pour-tous.fr
www.alexandre-medvedowsky.net



Ils soutiennent la liste AIX POUR TOUS



PARTI SOCIALISTE

